



#46

20 juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déclaration de John Kirby, porte-parole du département d'Etat américain

Procès de l'ancien président tchadien Hissène Habré

Les États-Unis félicitent le gouvernement du Sénégal et l'Union africaine pour avoir traduit l'ancien président tchadien Hissène Habré devant les Chambres africaines extraordinaires du Sénégal. Après une enquête de 19 mois, Habré a été inculpé de torture, crimes de guerre et crimes contre l'humanité, ainsi que d'assassinats et de disparitions forcées.

Comme signe de notre soutien pour ces procédures, l'ambassadeur des États-Unis au Sénégal, M. James Zumwalt et l'Ambassadeur itinérant des États-Unis chargé des questions relatives aux crimes de guerre, M. Steven Rapp ont assisté à l'ouverture du procès, ce lundi matin, à Dakar.

Ce procès est une étape importante vers la justice pour les victimes des atrocités commises sous le régime de Habré de 1982 à 1990, et devrait encore servir comme un autre avertissement que, peu importe leur position, les auteurs d'atrocités seront tenus pour responsables.

Les États-Unis soutiennent un procès équitable et impartial, et sont déterminés à aider à mettre fin à l'impunité pour les pires crimes commis contre l'humanité.

###